

D3 : Décharge de violence



La gestion des « cas psy » pointée du doigt !



Le 07 août 2019

La polémique gonfle dans nos rangs au sujet de la gestion des détenus atteints de troubles psychologiques. En effet depuis plusieurs mois **le bureau local Force Ouvrière** met l'accent sur cette problématique systémique à l'origine de nombreuses agressions sur le personnel. Notre organisation insiste pour le recensement de ces détenus signalés et une réponse institutionnelle adaptée pour leur prise en charge effective.

Le bureau local Force Ouvrière syndicat majoritaire hausse le ton et saura prendre ses responsabilités comme elle a toujours fait pour garantir et prémunir l'intégrité physique des personnels tous corps et grades confondus !

De nouveau nous interpellons **le Directeur Interrégional** sur la gestion particulière de ces détenus, nous ne saurons cautionner qu'il tourne indéfiniment sur les différentes structures de notre établissement au gré de leurs violences et de leurs états d'âmes. Pour rappel nous avons actuellement, des marges de manœuvres réduites avec un SMPR saturé et des difficultés pour une prise en charge en UHSA .

Ainsi, un détenu signalé pour ces antécédents psychiatriques et faisant l'objet d'une ouverture renforcée à deux agents a agressé lâchement un de nos collègues.

Les faits se sont déroulés vers 9h15 lors du départ promenade sur l'aile droite du 3^e étage du bâtiment D3. A l'ouverture, le détenu a voulu se rendre en promenade sans chaussures, malgré l'insistance de l'agent pour le raisonner, il a refusé catégoriquement de réintégrer. Puis d'un geste brusque il a asséné plusieurs coups de poings au niveau de ses côtes et un violent coup de pied au niveau de son visage.

L'intervention fut délicate et difficile pour maîtriser le détenu en proie à sa démence destructrice.

L'agent très choqué a été immédiatement prise en charge et conduit aux urgences.

Le bureau local Force Ouvrière félicite l'ensemble des agents dans la gestion de cette agression qui nous rappelle inéluctablement notre impuissance à faire face à la gestion de ces détenus en détention ordinaire.

Le bureau local Force Ouvrière souhaite un prompt rétablissement à notre collègue.

Le bureau local Force Ouvrière l'accompagnera dans ses différentes démarches administratives et judiciaires .

Le bureau local Force Ouvrière demande au Directeur Interrégional d'envoyer un signal fort pour préserver l'intégrité physique de l'ensemble des personnels placé sous son autorité !

Le bureau local